



Retrouvez tous nos communiqués sur



www.ordre.pharmacien.fr

Suivez nos actualités



@Ordre_Pharma



Ordre national pharmaciens

Paris, le 19 juin 2020

Sécur de la Santé : l'Ordre national des pharmaciens adresse sa contribution au ministère des Solidarités et de la Santé

Engagé dans la concertation lancée auprès des professionnels de santé et usagers du système de santé, l'Ordre national des pharmaciens vient de remettre sa contribution au Sécur de la Santé. Elle se décline en 50 propositions concrètes, articulées autour de 6 axes.

Pendant la crise sanitaire, l'ensemble de la chaîne du médicament et de la biologie médicale, forte de la complémentarité de ses différents métiers, s'est mobilisée pour apporter son soutien à la population et accompagner les autorités et les professionnels de santé dans la lutte contre l'épidémie de covid-19. Riches de cette expérience et du rôle qu'ils ont joué, les pharmaciens et biologistes médicaux, répartis harmonieusement sur l'ensemble du territoire, ont souhaité apporter leur contribution pour construire un système de santé moderne et résilient.

Fruit d'un travail rassemblant l'ensemble des métiers de la pharmacie, la contribution de l'Ordre s'articule autour des 6 axes suivants :

Mettre en œuvre les dispositions de la loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé

- Capitaliser sur l'expérience de la crise de la covid-19 ;
- Accélérer la transformation numérique du système de santé ;
- Sécuriser et simplifier la prise en charge du parcours de soins des patients ;
- Optimiser la prise en charge de la dépendance ;
- Revaloriser les métiers de la pharmacie afin d'en simplifier l'exercice au quotidien et d'en renforcer l'attractivité.

“Le Sécur de la Santé est une opportunité de poursuivre l'amélioration du système de santé, afin de garantir des soins de qualité en toute sécurité, en intensifiant notamment les coopérations interprofessionnelles. Les pharmaciens de tous les métiers et les biologistes médicaux jouent un rôle majeur dans le parcours de soins des patients et usagers de santé, partout sur le territoire. Je me réjouis de porter ces 50 propositions dans le cadre du Sécur de la Santé.”, déclare Carine Wolf-Thal, présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

Annexes :

[Liste des 50 propositions](#)

[Contribution complète de l'Ordre national des pharmaciens](#)

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens
dircom@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 56 21 35 76

PRPA
Danielle Maloubier danielle.maloubier@prpa.fr
Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr
Tél : 01 77 35 60 98